



Avis aux riverains de la Drève des Maricolles

Madame, Monsieur,

Le Collège des Bourgmestre et Echevins tient à vous informer du planning des travaux de Vivaqua dans la Drève des Maricolles.

Les travaux débuteront le **13 février** par une série d'**aménagements d'accompagnement de la déviation du bus**, il s'agit notamment :

- d'un adoucissement des rampes des plateaux ralentisseurs à la rue A. Denie et au croisement entre la rue de Dilbeek et la rue de Grand-Bigard.
- d'une adaptation de l'entrée de la rue E. Van Overstraeten afin de permettre l'accès du bus (dévié pendant la durée des travaux) dans cette rue. Cette adaptation consistera notamment en un déplacement des potelets, marquages au sol,....

Ces aménagements devront être confirmés suite à un test du bus réalisé par la STIB juste avant de démarrer les travaux.

Le chantier **Vivaqua** proprement dit débutera le **20 février**. Ces travaux consistent en la rénovation des raccordements privatifs au réseau d'égout et un chemisage de l'égout principal.

Les travaux s'effectueront en **deux phases** :

- du 20/2/17 au 17/04/17 : section de la Drève entre la rue de Grand-Bigard et la rue L. De Smet ;
- du 18/04/17 au 23/06/17 : section de la Drève entre la rue L. De Smet et la rue A. Denie.

Lors de chacune des deux phases, la circulation sera totalement interdite dans la section concernée. Les trottoirs resteront accessibles, mais le stationnement ainsi que l'accès aux garages seront interdits.

Le croisement de la Drève des Maricolles et la rue L. De Smet restera quant à lui toujours libre.

Par ailleurs, durant le mois d'avril, au croisement de la rue de Grand-Bigard et de la Drève des Maricolles, l'aménagement provisoire (potelets, zones striées,...) permettant le croisement des bus articulés sera pérennisé par la STIB/DIPT par l'aménagement du trottoir sur une partie de la Drève des Maricolles entre la rue de Grand-Bigard et la rue Louis Braille.

Après l'intervention de Vivaqua, la commune procédera à l'asphaltage de la zone des travaux fin juin.

Pendant toute la durée des travaux, une **déviaton** sera mise en place et les véhicules devront suivre un sens giratoire passant par la rue A. Denie (mise en sens unique), la rue de Dilbeek (mise en sens unique), la rue de Grand-Bigard et la rue E. Van Overstraeten. Les bus de la STIB contourneront aussi le périmètre des travaux, mais tous les arrêts seront néanmoins assurés.

En ce qui concerne la **collecte des déchets** ménagers, les habitants sont invités à déposer leurs poubelles en dehors de la zone de chantier pendant la durée des travaux.

Ce chantier doit être finalisé impérativement pour les vacances d'été, afin de pouvoir démarrer ensuite les travaux d'aménagement du bassin d'orage au niveau de la ferme Pie Konijn.

Cette période de travaux demandera un peu de patience à l'ensemble des riverains mais ces opérations sont nécessaires pour assurer un égouttage fonctionnel et sécurisé. Nous espérons que chacun comprendra que ces travaux ne sont pas organisés sans raison et nous vous assurons que nous mettons tout en œuvre pour que cela se déroule le mieux possible. Tant Vivaqua que le département des Travaux Publics de la commune seront à votre écoute en permanence et nous tenterons ensemble de trouver toutes les solutions pratiques aux difficultés rencontrées.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

Berchem-Sainte-Agathe, le 09/02/2017

Contact :

Ombudsman Vivaqua : 02/02/518.85.24

Travaux publics : help.tp@berchem.brussels – 02/563.59.18

Infos hebdomadaires et plans sur www.berchem.brussels